

---

**PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Année scolaire 2015/ 2016**  
**Séance du 25/01/2016**

Ouverture de la séance à 17 h 30 ; 26 membres élus présents (quorum atteint).  
Un secrétaire de séance, M. DEBAILLE, Principal-adjoint, est désigné.  
Le procès-verbal du CA précédent du 24 novembre est voté à l'unanimité avec 26 voix pour.

<b>CHAPITRE 1 – page 1</b>	<b>NATURE de la question : affaires financières</b>
----------------------------	---

**Attribution de logement de fonction**

Le collège dispose de 5 logements de fonction. Les règles édictées par le Conseil départemental précisent que l'on doit tendre vers un équilibre entre les personnels de l'Education nationale et ceux du Département concernant l'attribution par nécessité absolue de service (N.A.S.) des dits logements.

Actuellement, le Principal, la Gestionnaire et le Principal-adjoint sont logés par N.A.S. Le départ en retraite de notre agent d'accueil et l'arrivée sur ce poste de Mme Tenza prédispose cette dernière pour l'obtention d'un logement vacant. Reste un logement attribué au Directeur adjoint de la SEGPA qui bénéficie d'une dérogation pour ne pas y loger. Le Conseil départemental préconise d'attendre le départ en retraite de ce personnel pour que le logement restant soit attribué par N.A.S., le moment venu, à la fonction de magasinier actuellement occupée par Mme Carratie.

**Vote 26**

---

**PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Année scolaire 2015/ 2016**  
**Séance du 25/01/2016**

<b>CHAPITRE VI – page 1</b>	<b>NATURE de la question : structures pédagogiques et postes</b>
-----------------------------	--

**PROJET DE RENTREE et TABLEAU DE REPARTITION DES MOYENS PAR DISCIPLINE**

M. ROYER, Principal, décline l'ensemble des propositions de répartition des moyens pour la rentrée 2016. La dotation horaire globale (D.G.H.) pour le collège se ventile de la façon suivante : 769 HP et 46 HSA. M. le Principal explique qu'il s'agit d'une très bonne dotation horaire compte tenu de la perte d'une division l'an prochain ; il précise que l'H/D est de 30.2 cette année contre 29.5 l'an passé. Concernant la S.E.G.P.A., il exprime une stabilité des moyens avec ceux de l'an passé et la ventilation est la suivante : 124.5 HP et 5 HSA. L'U.L.I.S. est dotée de 21 HP.

M. Royer profite des explications techniques sur la ventilation des heures pour éclairer l'auditoire sur la mise en place de l'accompagnement personnalisé (A.P.), les 8 thématiques des enseignements pratiques interdisciplinaires (E.P.I.), les nombreux effets positifs de la réforme du collège (A.P., rythmes scolaires, E.G.E.R., dédoublements en 3<sup>ème</sup>, bilangue dès la 6<sup>ème</sup>, heures dédiées aux co-interventions...). Enfin, il aborde les besoins par discipline précisant que tous les postes sont sauvegardés, que les compléments de service donnés (C.S.D.) sont consolidés dans l'établissement et que nous aurons même un collègue supplémentaire en physique-chimie.

Questions de Mme Pouzolles (Association des Parents d'élèves A.I.P.E.C.S.) :

1/ quid des 4èmes qui auront 2.5h en LV2 sans avoir bénéficié des 2.5h en LV2 en 5<sup>ème</sup> ?

Réponse : 2.5 h pas une de plus ; ceci n'est pas anormal puisque la réforme ne sera mise en place qu'à la rentrée.

2/ le B21 va-t-il disparaître ?

Réponse : oui, le système B21 est amené à disparaître.

M. ROYER soulève le problème très sensible des manuels scolaires à 36 € /collégien, ce qui équivaut à 1 manuel papier. Il explique qu'il a contacté un éditeur pour se renseigner sur le format numérique mais que les éditeurs réfléchissent encore à de futures offres bien plus compétitives qu'elles ne le sont au moment où se tient le CA. LE Principal se questionne également quant à une éventuelle rédaction des futurs manuels en curriculum de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> et quid de la classe de 6<sup>ème</sup> fin du cycle 3 ?

**Vote de la D.G.H. : 26 pour**

La répartition de la DGH est donc votée à l'unanimité des votants ; le Principal remercie les membres du CA pour leur confiance.

---

**PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Année scolaire 2015/ 2016  
Séance du 25/01/2016

<b>CHAPITRE VII – page 1</b>	<b>NATURE de la question : vie scolaire...</b>
------------------------------	--

**Commission règlement intérieur**

Mme Deblyck, C.P.E., informe le CA que des réunions vont avoir lieu prochainement pour revoir notre règlement intérieur essentiellement sur deux points : l'interdiction d'utiliser des montres connectées et la composition des Commissions éducatives. Il s'agira pour les délégués élus Classes/CA/CVC, Professeurs et Parents d'élèves de s'interroger sur les points cités en amont.

**Installation Conseil de la Vie Collégienne (C.V.C.)**

Dossier piloté par M. Valiere, C.P.E.

Mme Deblyck revient sur la mise en place des élections, le rôle du CVC et les différents chantiers décidés par les membres du CVC lors de la première réunion. Le CVC désire être partie prenante dans l'organisation de la fête du collège. Il désire être force de propositions dans le cadre de l'aménagement de la cour du collège et dans celle d'un espace d'exposition permanent (mezzanine du réfectoire).

**Clé USB MCNC (Mon Cartable Numérique Collégien) et label numérique**

M. le Principal se félicite du travail et de l'implication générale pour l'obtention l'an passé du label numérique niveau 2 et pour l'obtention cette année du niveau 3 grâce à des investissements financiers entre autres. Il explique que le label numérique, outre le fait qu'il récompense l'excellence en matière d'utilisation du numérique, prédispose également à l'attribution des indemnités pour missions particulières (I.M.P.) 2.5 en 2015 ; les chiffres ne sont pas encore connus pour 2016. Sans le label numérique, il n'y aurait vraisemblablement aucun I.M.P. dédiée au numérique. De surcroit, l'obtention du label numérique permet la dotation de matériel à destination des élèves, ce qui est le cas pour les clés USB MCNC pour les élèves de 6èmes. Deux réunions sont prévues les mardi 9 février et le jeudi 11 février prochains pour expliquer aux parents l'intérêt et le contenu des clés. Nous en profiterons pour remettre aux élèves leur passeport citoyen.

---

**PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Année scolaire 2015/ 2016**  
**Séance du 25/01/2016**

<b>CHAPITRE XI – page 1</b>	<b>NATURE de la question : questions diverses</b>
-----------------------------	---

M. Oliveira, pour l'A.I.P.E.C.S., demande à lire une lettre rédigée par l'association « légitime » des Parents d'élèves du collège Marcel Pagnol. Depuis quelque temps déjà, une page Facebook, animée par une seule et même famille, utilise le nom et la photographie du collège pour répandre des informations tronquées, travesties, diffamantes, outrageantes à l'encontre des professeurs, de la direction et du climat scolaire du collège. M. Oliveira précise au nom de l'A.I.P.E.C.S. que l'Association n'est en rien associée à cette démarche, qu'elle en condamne le principe et le contenu subversif et inexact. Les membres de l'A.I.P.E.C.S. demandent également que cette lettre soit publiée sur le site du collège. M. le Principal en prend note et remercie au passage l'A.I.P.E.C.S. pour son soutien indéfectible.

Le CA se termine à 19h00